

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N° II-CF230

présenté par

Mme Brulebois, rapporteure pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, M. Eskenazi, M. Fégné, M. Barusseau, M. Delautrette, M. Dufau, M. Leseul, M. Roussel et Mme Jourdan

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Retiré avant publication.